

Conditions et procédures d'admission 2025 aux études de Bachelor

Synthèse

I. INSCRIPTIONS

Inscriptions en ligne dès le 15 novembre sur [le site des admissions](#)

Délai : **mardi 4 mars 2025** à 17h00 heure suisse (CEST)

ATTENTION commencer plusieurs jours en avance pour tout effectuer (remplir le formulaire d'inscription et téléverser le dossier personnel) !

II. PRÉREQUIS

Titre¹

Diplôme du secondaire II déjà obtenu ou en voie d'obtention avant le 1er septembre 2025.

Langue

Français.

Attestation de niveau requise pour les personnes dont le diplôme n'a pas été obtenu dans une institution francophone.

III. DOSSIER PERSONNEL à téléverser sur Switch d'ici au 4 mars 2025

1. Curriculum vitae en français
2. Portrait en quelques questions en français [>Lien ici<](#)
3. Vidéo de présentation en français (90 secondes maximum)
4. Portfolio de travaux personnels
5. Épreuve de création pour les concours des filières Design > disponible sur [le site des admissions](#) le 21 février 2025. **Il n'y a pas d'épreuve de création pour le Bachelor en Arts visuels et le Bachelor en Cinéma.**

¹ Pour les demandes d'admission sans les titres de formation requis ou les demandes d'admission directe en deuxième ou troisième année de Bachelor, veuillez consulter le document des conditions spéciales sur [le site des admissions](#).

IV. TAXE D'INSCRIPTION

150.- par programme payable à l'inscription en ligne.
1 programme = 150.- CHF / 2 programmes = 300 CHF

V. DÉROULEMENT DES ADMISSIONS

Les admissions aux études de Bachelor se font par un concours organisé en deux tours. Le concours est spécifique à chaque formation.

1^{er} tour : consiste en l'examen et l'évaluation du dossier personnel de chaque candidat-e-x par une commission d'enseignant-e-x-s.

2^{ème} tour : consiste en un entretien d'admission individuel auquel les candidat-e-x-s retenu-e-x-s à l'issue du premier tour sont invité-e-x-s par email.

VI. RÉSULTATS

Chaque candidat-e-x inscrit-e-x se verra attribuer un portail de candidature qui lui permettra de suivre toutes les étapes de son parcours d'admission.

Tous les résultats du concours d'admission seront affichés sur ce portail. Il n'y aura pas de communication par email, ni courrier postal (sauf sur demande écrite). Les dates de publication sont mentionnées ci-dessous.

VII. CALENDRIER

Vendredi 15 novembre 2024	Ouverture des inscriptions
Vendredi 21 février 2025	Pour les filières en Design uniquement : mise en ligne de l'épreuve de création sur le site de la HEAD – Genève
Mardi 4 mars 2025	Délai d'inscription
Vendredi 28 mars 2025	Annonce des résultats du 1 ^{er} tour sur le portail
14-17 avril 2025	Entretiens du 2 ^e tour
Jeudi 15 mai 2025	Annonce des résultats du 2 ^e tour sur le portail
Samedi 31 mai 2025	Date limite pour confirmer votre venue à la HEAD – Genève
Dimanche 31 août 2025	Délai pour la soumission de l'attestation de français (si requise)

Procédure détaillée

I. INSCRIPTIONS

Tou-te-x-s les candidat-e-x-s doivent s'inscrire en ligne jusqu'au **mardi 4 mars 2025** à 17h00 CEST (heure suisse) sur [le site des admissions](#).

Seuls les formulaires en ligne dûment remplis et soumis dans les délais sont pris en considération. **Aucun formulaire ne pourra être soumis et accepté après le mardi 4 mars 2025 à 17h00 CEST (heure suisse).**

Nous recommandons d'entamer les démarches plusieurs jours à l'avance pour garantir la soumission du dossier dans les délais. Jusqu'à 24h de délai peut se produire entre la demande d'accès au formulaire d'inscription et la réception des codes d'accès à la plateforme Switch où vous devrez téléverser votre dossier personnel.

Un-e-x candidat-e-x ne peut pas s'inscrire à plus de deux formations. Les candidat-e-x-s inscrit-e-x-s à deux formations doivent passer le concours spécifique de chacune des deux formations. La réussite d'un concours ne donne accès qu'à la formation spécifique pour laquelle il a été organisé.

Chaque candidat-e-x a droit à trois essais au total. Si un-e-x candidat-e-x s'inscrit à deux concours durant une année donnée, cette double candidature la même année compte comme un essai.

II. PRÉREQUIS

Titres

Les candidat-e-x-s doivent avoir un diplôme du secondaire II figurant sur la liste suivante ou être en mesure d'obtenir ce diplôme avant le 1er septembre 2025. Il est de la responsabilité des candidat-e-x-s de faire la preuve que les conditions d'admission sont remplies.

Arts visuels Cinéma	Architecture d'intérieur Communication visuelle Illustration Design mode Design bijou et accessoires (y compris Chaire en design horloger)
– Maturité gymnasiale	– Maturité gymnasiale et une année d'expérience professionnelle en design dans le domaine visé*
– Maturité professionnelle	– Maturité professionnelle (tous domaines) avec CFC spécifique au domaine visé
	– Maturité + classe préparatoire ou passerelle / propédeutique
– Maturité spécialisée	– Maturité spécialisée arts et design
– Titre étranger équivalent	– Titre étranger équivalent et une année d'expérience professionnelle en design dans le domaine visé*
– Autres titres jugés équivalents	– Autres titres jugés équivalents et une année d'expérience professionnelle dans le domaine visé*

* Cette expérience peut être effectuée en amont sous la forme d'un stage en entreprise ou d'une année d'études en classe préparatoire à plein temps dans le domaine visé, pendant 9 à 10 mois au minimum dans le lieu/pays du choix du-de la candidat-e-x. La HEAD – Genève n'émet pas de recommandations.

En cas de doute, le Bureau des admissions de la HEAD – Genève se tient à la disposition des candidat-e-x-s par email (admission.head@hesge.ch) pour leur indiquer si leur titre peut être jugé équivalent et/ou si leur expérience professionnelle remplit les conditions requises.

Langue

Les études de Bachelor à la HEAD – Genève sont en français. Les candidat-e-x-s dont le titre (voir ci-dessus) n'a pas été émis par une institution francophone doivent, après avoir été admis-e-x-s, soumettre d'ici au **31 août** une attestation d'aptitudes linguistiques en français de niveau B2, selon [l'échelle globale du Cadre européen commun de référence pour les langues](#). Cette attestation doit être produite par une école de langues ou autre institution reconnue.

Si les personnes admises ne soumettent pas l'attestation d'aptitudes linguistiques en français d'ici au 31 août, l'offre d'admission devient aussitôt caduque.

Les candidat-e-x-s titulaires d'un titre du secondaire II (voir ci-dessus) d'un canton suisse-almémannique ou du Tessin et comportant comme branche le français et les candidat-e-x-s titulaires d'un titre de niveau tertiaire A (Bachelor ou titre jugé équivalent d'au moins 180 crédits ECTS) dont la langue officielle d'enseignement est le français sont dispensé-e-x-s de l'obligation de fournir cette attestation linguistique.

III. DOSSIER PERSONNEL

Une fois que le formulaire d'inscription en ligne a été soumis, un lien vers une plateforme électronique est envoyé par email à chaque candidat-e-x. Le dossier personnel de chaque candidat-e-x doit être téléversé sur cette plateforme électronique dédiée (Switch Drive) d'ici au **4 mars 2025**.

Le dossier personnel comprend les éléments suivants :

1. Un curriculum vitae en français
2. Un portrait en quelques questions en français – veuillez télécharger et utiliser [ce document](#) pour votre portrait en quelques questions
3. Une courte vidéo de présentation en français (de 90 secondes maximum) au contenu laissé à la libre imagination des candidat-e-x-s

4. Un portfolio constitué de travaux personnels et/ou, si lae candidat-e-x le juge pertinent, d'autres travaux, à savoir :

Arts visuels	Cinéma	Architecture d'intérieur Communication visuelle Illustration Design mode Design bijou et accessoires
<p>Dessins, cahiers de recherche, photographies, collages, textes, productions vidéo ou numériques</p> <p>Il n'y a pas de limite aux types de travaux qui peuvent constituer le portfolio, dans lequel les candidat-e-x-s veillent à présenter un choix aussi riche que possible, permettant de comprendre ce qui les intéresse et les motive.</p>	<p>La réalisation libre d'un court film composé de trois plans, d'une durée totale de 5 minutes maximum</p> <p>Les films ou esquisses de films personnels réalisés, ainsi que les éventuels scénarios ou traitements non tournés</p> <p>Tout autre élément jugé utile à la compréhension du travail (storyboards, dessins, notes, photographies, collages, textes, podcasts, productions digitales, etc.)</p>	<p>Dessins, cahiers de recherche, photographies, descriptions de projets, textes, collages, productions vidéo ou numériques, maquettes, prototypes, objets.</p> <p>Il n'y a pas de limite aux types de travaux qui peuvent constituer le portfolio, dans lequel les candidat-e-x-s veillent à présenter un choix aussi riche que possible, permettant de comprendre ce qui les intéresse et les motive.</p>

5. Une épreuve de création à réaliser à distance, **uniquement pour les concours des filières en Design** :

- Architecture d'intérieur
- Design mode
- Design bijou et accessoires
- Communication visuelle
- Illustration

Les instructions pour l'épreuve de création seront communiquées sur [le site des admissions](#) le **vendredi 21 février 2025 à 10h**.

Il n'y a pas d'épreuve de création pour les candidatures aux concours en Arts visuels et Cinéma.

Toutes les composantes du dossier personnel doivent être soumises sous la forme d'un seul fichier PDF, clairement organisé conformément au modèle à télécharger [ici](#) et d'un poids total maximal de 50 MB.

Pour fusionner des fichiers PDF en ligne : <https://www.adobe.com/fr/acrobat/online/merge-pdf.html>

Pour compresser un fichier PDF en ligne : <https://www.adobe.com/acrobat/online/compress-pdf.html>

Ce fichier PDF unique comprend des éléments textuels et visuels (textes, photos, dessins, schémas, plans, etc.).

Les sites internet, blogs, Tumblr, Instagram doivent être mentionnés sous forme de liens.

Les vidéos (ou extraits), d'une durée maximale de 10 minutes, doivent également être fournis sous forme de liens YouTube ou Vimeo (avec identifiant et mot de passe si nécessaire).

Aucun fichier audio-visuel ne peut être téléversé sur la plateforme Switch.

Les candidat-e-x-s qui ne respectent pas ces consignes formelles peuvent être disqualifié-e-x-s.

Les dossiers des candidat-e-x-s sont effacés de la plateforme à l'issue du processus d'admission.

IV. TAXE

Une taxe d'inscription de CHF 150.- par programme est exigée. En cas d'inscription à deux programmes, la somme de 300.- devra être payée.

Les candidat-e-x-s ont la possibilité d'effectuer le paiement en ligne ou d'annexer une preuve de paiement au formulaire d'inscription en ligne. Cette taxe est non remboursable même si la candidature est jugée inéligible à l'étape de vérification des titres requis (voir point II ci-dessus).

V. DÉROULEMENT DES ADMISSIONS

Les admissions aux études de Bachelor se font par un concours organisé en deux tours. Le concours est spécifique à chaque formation.

1^{er} tour

Le premier tour du concours consiste en l'examen et l'évaluation du dossier personnel de chaque candidat-e-x par une commission d'enseignant-e-x-s.

Critères d'évaluation du 1^{er} tour

Au premier tour du concours, les dossiers personnels des candidat-e-x-s sont évalués sur la base des critères suivants :

1. Potentiel créatif et imaginatif – jugé sur la base de l'épreuve de création (concours en design uniquement)
2. Pertinence des savoir-faire pour le domaine visé – jugée sur la base du portfolio
3. Motivation et maturité – évaluées sur la base de la vidéo de présentation et du portrait en quelques questions
4. Adéquation entre développement artistique/de design et niveau de la formation visée – évaluée sur la base de l'ensemble du dossier

Les critères 1 (si applicable) et 2 sont déterminants. Le critère 3 permet d'appuyer l'évaluation générale mais ne constitue pas la base principale du jugement. Le critère 4 est d'ordre général et vise à identifier les candidatures de personnes insuffisamment préparées ou surqualifiées pour la formation visée.

Annnonce des sélections

Les candidat-e-x-s sont averti-e-x-s par un email qu'une publication de la décision du 1^{er} tour a été déposée sur leur portail de candidature **à la fin du mois de mars 2025**. Pour les personnes retenues à l'issue du 1^{er} tour, un email les invitant à l'entretien leur sera envoyé les jours qui suivent.

2^{ème} tour

Le deuxième tour du concours consiste en un entretien d'admission individuel auquel les candidat-e-x-s retenu-e-x-s à l'issue du premier tour sont invité-e-x-s par email.

Les entretiens ont lieu **du lundi 14 au jeudi 17 avril 2025**.

Ces entretiens ont obligatoirement lieu en français. En présentiel à la HEAD – Genève pour tous les candidat-e-x-s dont l'adresse est en Suisse ou en région Rhône-Alpes sauf force majeure. Les autres candidat-e-x-s ont la possibilité de choisir entre un entretien à la HEAD – Genève et

un entretien en visioconférence. Ce souhait doit être précisé lors de l'inscription. Une fois le mode d'entretien communiqué sur le formulaire électronique, celui-ci ne peut plus être modifié, sauf cas de force majeure.

Il est attendu des candidat-e-x-s qu'ils-elles :

Arts visuels	Cinéma	Architecture d'intérieur Communication visuelle Illustration Design mode Design bijou et accessoires
débutent l'entretien par une présentation de 8 minutes environ, dans laquelle ils-elles donnent des clés de lecture sur leur portfolio et exposent leur motivation pour la formation visée.	débutent l'entretien par une présentation de 8 minutes environ, dans laquelle ils-elles donnent des clés de lecture sur leur portfolio et exposent leur motivation pour la formation visée. L'entretien comporte également un exercice à réaliser au moment de l'entretien (visionnement d'un court extrait de film et commentaire oral).	débutent l'entretien par une présentation de 8 minutes environ, dans laquelle ils-elles donnent des clés de lecture sur leur portfolio et leur épreuve de création et exposent leur motivation pour la formation visée.

Critères d'évaluation du 2^{ème} tour

Dans le cadre de l'entretien, qui constitue le deuxième tour du concours, les candidatures sont évaluées sur la base des critères suivants :

1. Compétences créatives – en particulier :
 - Pour l'épreuve de création (si applicable) : degré de compréhension de la demande, potentiel créatif et imaginatif et capacité réflexive
 - Pour le portfolio : pertinence des savoir-faire, caractère exploratoire de la démarche, capacité à choisir un ensemble cohérent de travaux et à expliciter ces choix
2. Compétences langagières et conceptuelles : capacité d'expression orale, aptitude à problématiser le travail plastique
3. Profil et motivation : degré de motivation, pertinence des intérêts, capacité d'écoute et de dialogue

Le critère 1 est déterminant. Les critères 2 et 3 permettent d'appuyer l'évaluation générale mais ne constituent pas la base principale du jugement.

Annnonce des admissions

Le **15 mai 2025**, les résultats finaux du second tour du concours seront publiés sur le portail candidat-e-x-s des personnes ayant passé l'entretien.

VI. RESULTATS

Chaque candidat-e-x inscrit-e-x se verra attribuer un portail de candidature qui lui permettra de suivre toutes les étapes de son parcours d'admission. L'accès au portail se fait par ce lien : <https://age.hes-so.ch/> et la connexion avec le même identifiant et mot de passe que pour votre formulaire d'inscription. **Merçi de conserver le mail reçu initialement.**

Les décisions rendues par la HEAD – Genève à l'issue du premier et/ou du deuxième tour du concours d'admission seront communiquées via ce portail. Aucune décision ne sera donnée par email ou téléphone.

Sauf accord contraire du-de la participant-e-x, seul un email vous informant qu'une publication de la décision a été déposée sur votre portail de candidature sera envoyé à l'adresse email fournie lors de votre inscription.

Si vous souhaitez recevoir les décisions par courrier postal, veuillez envoyer un email à : admission.head@hesge.ch avec pour objet "Réponse admission" en précisant l'adresse postale à laquelle les décisions doivent être envoyées.

Les candidat-e-x-s ayant réussi le concours d'admission doivent confirmer leur inscription à la HEAD – Genève au plus tard le **31 mai 2025**. L'admission est valable uniquement pour l'année académique 2025-2026 et ne peut pas être reportée.

L'admission définitive à la HEAD – Genève est conditionnée à l'obtention des titres requis et à la soumission de l'attestation d'aptitudes linguistiques en français (B2) si celle-ci est requise (voir II ci-dessus).

VII. CALENDRIER

Vendredi 15 novembre 2024	Ouverture des inscriptions
Vendredi 21 février 2025	Pour les filières en Design uniquement : Mise en ligne de l'épreuve de création sur le site de la HEAD – Genève
Mardi 4 mars 2025	Délai d'inscription
Vendredi 28 mars 2025	Annnonce des résultats du 1 ^{er} tour sur votre portail de candidature > si la réponse est non, le concours s'arrête pour vous pour cette année. Vous pouvez vous inscrire jusqu'à 3 fois au total. > si la réponse est oui, vous recevrez une date et une heure d'entretien pour le 2 ^{ème} tour
Vendredi 28 mars 2025	Envoi d'une invitation par email aux personnes sélectionnées précisant la date et heure d'entretien du 2 ^e tour
14-17 avril 2025	Entretiens du 2 ^e tour
Jeudi 15 mai 2025	Annnonce des résultats du 2 ^e tour sur votre portail de candidature > si la réponse est non, le concours s'arrête pour vous pour cette année. Vous pouvez vous inscrire jusqu'à 3 fois au total. > si la réponse est « en liste d'attente », nous vous contacterons du 1 ^{er} juin au 31 août 2025 si une place se libère > si la réponse est oui, vous êtes admis-e-x à la HEAD – Genève pour la rentrée 2025
Samedi 31 mai 2025	Date limite pour confirmer votre venue à la HEAD – Genève
Dimanche 31 août 2025	Délai pour la soumission de l'attestation de français (si requise)